

LES PLATEFORMES ACCESSIBLES SONT MISES EN PLACE PAR LE NJF AFIN DE PERMETTRE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DE PROFITER DES CONCERTS DANS DES CONDITIONS ADAPTÉES, SÉCURISÉES ET ÉQUITABLES. CES PLATEFORMES CONSTITUENT UN DISPOSITIF DE COMPENSATION DESTINÉ À RÉDUIRE LES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT DU FESTIVAL.

Public concerné et priorités d'accès

L'accès aux plateformes est strictement réservé en priorité aux :

- 1- Personnes en fauteuil roulant
- 2- Personnes à mobilité réduite
- 3- Personnes en situation de handicap ne pouvant assister aux concerts dans des conditions normales (station debout difficile, fatigabilité, petite taille, etc.) Les accompagnateurs sont admis uniquement dans la limite des places disponibles. L'équipe du festival est seule habilitée à apprécier les priorités d'accès

Conditions d'accès

L'accès peut nécessiter un dispositif d'identification (badge)

- La capacité des plateformes est limitée - Il est recommandé de se présenter en avance
- Pour des raisons de sécurité ou d'affluence, l'accès peut être temporairement ou définitivement refusé

Description des équipements

Les plateformes accessibles sont :

- Surélevées pour améliorer la visibilité
- Équipées d'une ou deux rampes d'accès conforme(s)
- Aménagées avec des places assises
- Organisées avec un espace de circulation sécurisé

Règles d'utilisation

Toute personne accédant à la plateforme s'engage à :

- Respecter les consignes du personnel
- Adopter un comportement respectueux envers les autres usagers
- Ne pas gêner la circulation
- Ne pas occuper plus d'espace que nécessaire la plateforme et vers la rampe d'accès.



Les consignes de sécurité et d'évacuation

La sécurité des usagers est prioritaire.

Il est strictement interdit :

- De surcharger la plateforme
- D'obstruer les accès
- De modifier ou déplacer les installations

Le personnel du festival peut à tout moment limiter ou interrompre l'accès pour garantir la sécurité.

Procédure d'évacuation

En cas d'incident ou d'évacuation :

- Les consignes du personnel doivent être appliquées immédiatement
- Le calme doit être maintenu
- L'évacuation se fait par le chemin le plus court, en priorité par la rampe

Afin de faciliter l'évacuation, les personnes en capacité de se déplacer rapidement peuvent être invitées à quitter la plateforme en premier.

Conditions météorologiques

En cas d'intempéries ou de risques (orage, vent fort, pluie intense) :

- Les usagers doivent suivre les consignes du personnel
- La plateforme peut être évacuée à titre préventif
- Il est demandé de s'éloigner des structures métalliques et des zones exposées

Assistance

Une équipe dédiée est présente pour : Informer, orienter, accompagner si nécessaire

Toute demande d'aide doit être adressée au personnel.

Respect du règlement

Ce règlement a pour objectif d'assurer la sécurité de tous, de garantir un accès équitable et de prévenir les conflits.

Tout non-respect pourra entraîner une exclusion de la plateforme.